

Aux Actionnaires de Medacta Group SA

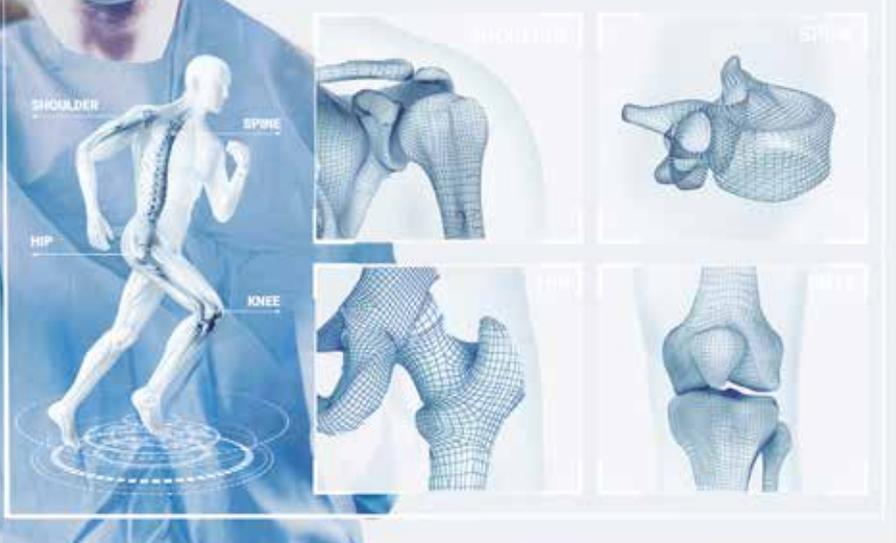
Invitation à l'Assemblée Générale Annuelle



LOOK BEYOND THE ORDINARY



AUGMENTED REALITY SURGICAL PLATFORM



AUX ACTIONNAIRES DE
MEDACTA GROUP SA

Invitation à l'Assemblée Générale Annuelle

Castel San Pietro, 27 avril 2021

Mardi, 25 mai 2021 à 10h00 (toute participation physique est interdite – voir informations ci-dessous), au siège de Medacta Group SA, Strada Regina 34, 6874 Castel San Pietro, Suisse.

Information important concernant l'Assemblée Générale Annuelle relative au coronavirus (COVID-19):

Medacta Group SA tiendra son Assemblée Générale Annuelle le 25 mai 2021 conformément aux dispositions stipulées dans l'Ordonnance du Conseil Fédéral de la Suisse sur les politiques de lutte contre le coronavirus (COVID-19-Ordonnance 3).

Par conséquent, **les Actionnaires ne sont pas autorisés à participer à l'Assemblée Générale Annuelle en personne**. Les Actionnaires auront toutefois la possibilité d'exercer leur droit de vote en donnant **une procuration et les relatives instructions de vote au Représentant Indépendant**, soit en renvoyant le formulaire de procuration ou en exerçant leurs droits de vote en ligne conformément aux instructions décrites dans les informations administratives à la fin de cette invitation.

Medacta Group SA

Alberto Siccardi
Président du Conseil d'Administration



Francesco Siccardi
CEO du Group



ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION, DES COMPTES ANNUELLES STATUTAIRES, DES COMPTES ANNUELLES CONSOLIDES ET VOTE CONSULTATIF SUR LE RAPPORT DE REMUNERATION POUR L'EXERCISE 2020

1.1 APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION, DES COMPTES ANNUELLES STATUTAIRES ET DES COMPTES ANNUELLES CONSOLIDES POUR L'EXERCISE 2020

Proposition: Le Conseil d'Administration propose que le Rapport de Gestion, les comptes annuelles statutaires ainsi que les comptes annuelles consolidés pour l'exercice 2020 soient approuvés.

1.2 VOTE CONSULTATIF SUR LE RAPPORT DE REMUNERATION POUR L'EXERCISE 2020

Proposition: Le Conseil d'Administration propose que le Rapport de Rémunération 2020 soit approuvé dans un vote consultatif.

Le Rapport de Rémunération décrit la gouvernance et les principes de la rémunération et contient les informations relatives aux compensations accordées au Conseil d'Administration et à la Direction Exécutive du Groupe Medacta. Le Rapport de Rémunération est publié en ligne en anglais et il est disponible à la section «Investors» sur le site www.medacta.com.

2. APPROBATION DE L'EMPLOI DU BENEFICE AU 31 DECEMBRE 2020 DE MEDACTA GROUP SA POUR L'EXERCISE 2020

Au 31 décembre 2020, les bénéfices disponibles résultant du bilan de Medacta Group SA sont les suivants:

Bénéfices reportés	CHF 27'602'790
Bénéfice de l'exercice de Medacta Group SA	CHF 312'636
Bénéfice total disponible résultant du bilan	CHF 27'915'426

Proposition: Le Conseil d'Administration propose l'emploi suivant du bénéfice disponible résultant du bilan:

Bénéfice à reporter à nouveau	CHF 27'915'426
Total emploi du bénéfice résultant du bilan	CHF 27'915'426

3. DECHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A LA DIRECTION EXECUTIVE

Proposition: Le Conseil d'Administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et de la Direction Exécutive pour l'exercice 2020.

4. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat de tous les membres du Conseil d'Administration prend fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2021. Tous les membres actuels se mettent à disposition pour être réélus. Toutes les élections se dérouleront individuellement.

Proposition: Le Conseil d'Administration propose la réélection de:

- 4.1 Alberto Siccardi, en tant que Membre et Président
- 4.2 Maria Luisa Siccardi Tonolli, en tant que Membre
- 4.3 Victor Balli, en tant que Membre
- 4.4 Riccardo Braglia, en tant que Membre
- 4.5 Philippe Weber, en tant que Membre

chacun pour une durée de mandat d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de Medacta Group SA pour l'exercice 2021.

5. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DE REMUNERATION

Le mandat de tous les membres du Comité de Rémunération prend fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2021.

Proposition: Le Conseil d'Administration propose la réélection de:

- 5.1 Philippe Weber, en tant que Membre (Président)
- 5.2 Riccardo Braglia, en tant que Membre

chacun pour une durée de mandat d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de Medacta Group SA pour l'exercice 2021.

6. ELECTION DU REPRESENTANT INDEPENDENT

Proposition: Le Conseil d'Administration propose la réélection de Fulvio Pelli, Avocat, en tant que Représentant Independent pour une durée de mandat d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de Medacta Group SA pour l'exercice 2021.

7. ELECTION DE L'ORGANE DE REVISION

Proposition: Le Conseil d'Administration propose la réélection de Deloitte SA en tant que Organe de Révision de Medacta Group SA pour la durée d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle pour l'exercice 2021.

8. VOTES SUR LA REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES MEMBRES DE LA DIRECTION EXECUTIVE

Le Conseil d'Administration propose l'approbation des montants maximales globaux de rémunération des Membres du Conseil d'Administration et de la Direction Exécutive.

Les montants globaux des compensations des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Exécutive du Groupe sont considérés inclusifs de toutes les cotisations de sécurité sociale et de prévoyance des Membres du Conseil d'Administration et respectivement de la Direction Exécutive.

Informations supplémentaires sur le système de rémunération sont disponibles dans le Rapport Annuel de Gestion 2020 (y compris le Rapport de Rémunération).

8.1 APPROBATION DES REMUNERATIONS POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Approbation des montants maximales globaux de rémunération pour les membres du Conseil d'Administration (art. 12 (1) des Statuts)

Proposition: Le Conseil d'Administration propose l'approbation des montants maximales globaux de rémunération du Conseil d'Administration de CHF 1'200'000 couvrant la période de l'Assemblée Générale Annuelle actuellement convoquée à l'Assemblée Générale Annuelle pour l'exercice 2021.

b) Approbation de la rémunération globale pour les services de consultation fournis par les membres du Conseil d'Administration (art. 25 (3) des Statuts)

Proposition: Le Conseil d'Administration propose l'approbation du montant global de CHF 150'000 en tant que rémunération pour les services de consultation fournis par les Membres

du Conseil d'Administration conformément à l'art. 25 (3) des Statuts couvrant la période de l'Assemblée Générale Annuelle actuellement convoquée à l'Assemblée Générale Annuelle pour l'exercice 2021.

8.2 APPROBATION DU MONTANT MAXIMAL GLOBAL DES REMUNERATIONS POUR LES MEMBRES DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément à l'art. 12 des Statuts, l'Assemblée Générale Annuelle sera appelée à voter séparément sur les propositions du Conseil d'Administration concernant les trois composants suivants de la rémunération de la Direction Exécutive:

- la compensation maximale globale fixe de la Direction Exécutive laquelle peut être accordée dans l'exercice subséquent (i.e. 2022);
- la compensation maximale globale variable à court terme de la Direction Exécutive pour le plus récent exercice clôturé (i.e. 2020); et
- la compensation maximal globale variable à long terme de la Direction Exécutive laquelle peut être allouée dans l'exercice subséquent (i.e. 2022).

a) Approbation de la rémunération maximale global fixe des membres de la Direction Exécutive pour l'exercice 2022

Proposition: Le Conseil d'Administration propose d'approuver la rémunération maximale globale fixe de CHF 1'200'000 pour tous les membres de la Direction Exécutive pour l'exercice 2022.

b) Approbation de la rémunération maximale globale variable à court terme de la Direction Exécutive pour l'exercice 2020

Proposition: Le Conseil d'Administration propose d'approuver la rémunération maximal globale variable à court terme, incluant les charges sociales, de CHF 1'100'000 pour tous les membres de la Direction Exécutive pour l'exercice 2020.

c) Approbation de la rémunération maximal globale variable à long terme de la Direction Exécutive pour l'exercice 2022

Proposition: Le Conseil d'Administration propose d'approuver la rémunération maximale globale à long terme de CHF 800'000 pour tous les membres de la Direction Exécutive pour l'exercice 2022.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Veillez noter qu'en raison de la propagation du coronavirus et conformément aux dispositions stipulées dans l'Ordonnance du Conseil Fédéral de la Suisse sur les politiques de lutte contre le coronavirus (COVID-19-Ordonnance 3), **les Actionnaires ne sont pas autorisés à assister à l'Assemblée Générale Annuelle en personne**. Les Actionnaires auront la possibilité d'exercer leur droit de vote **en donnant procuration et afférentes instructions au Représentant Indépendant**, soit en renvoyant le formulaire de procuration, ou en exerçant leurs droits de vote en ligne.

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Le Rapport Annuel de Gestion complet 2020 (y compris le Rapport de Rémunération), ainsi que le Rapport de l'Organe de Révision, sont disponibles pour consultation au siège de Medacta Group SA et en ligne sur www.medacta.com ou autrement vous pouvez en commander une copie, qui vous sera livrée. Le Rapport Annuel de Gestion sera envoyé aux Actionnaires à leur demande.

DATE D'ENREGISTREMENT

Seuls les Actionnaires qui sont inscrits au registre des actions avec droit de vote le 18 mai 2021 ont le droit d'exercer leurs droits de vote. Du 19 mai 2021 au 25 mai 2021 inclus, aucune inscription ne sera faite au registre des actions qui créerait un droit de vote à l'Assemblée Générale Annuelle. Les Actionnaires qui vendent une partie ou la totalité de leurs actions avant l'Assemblée Générale Annuelle n'ont plus le droit de vote à cet égard.

FORMULAIRE DE RÉPONSE ET REGISTRATION

Joint à l'invitation adressée aux Actionnaires se trouve la formulaire de réponse et de procuration, qui peut seulement être utilisée pour octroyer une procuration au Représentant Indépendant, Avv. Fulvio Pelli.

Les Actionnaires qui souhaitent octroyer une procuration sont priés de remplir et signer le formulaire de réponse et de l'envoyer jusqu'au 20 mai 2021 au plus tard (date de réception) à l'adresse suivante: Medacta Group SA, c / o SisWare AG, Militärstrasse 3, CH-6467 Schattdorf. Alternativement, les Actionnaires peuvent octroyer leur pouvoir au Représentant Indépendant en exerçant leurs droits de vote en ligne en utilisant leur code de vote personnel reporté dans la formulaire de réponse et de procuration, jointe à l'invitation qui leur a été envoyée. La période de vote en ligne se termine le 20 mai 2021 à 11h59 am. Les Actionnaires qui exercent leur droit de vote en ligne sont priés de ne pas renvoyer en plus leur formulaire de réponse et de procuration par poste.

Medacta Group SA, en tant que Contrôleur de Données, traitera toutes les données personnelles vous concernâtes conformément aux lois applicables en matière de protection de données et conformément à la Politique sur la Privacy de Medacta, disponible sur <https://www.medacta.com/FR/privacy-policy>.



**REDEFINING BETTER
IN ORTHOPAEDICS
AND SPINE SURGERY**

[MEDACTA.COM](https://www.medacta.com)